

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES (PH.D.)

Offered by: French Language & Literature

Degree: Doctor of Philosophy

Program Description

Le programme de « doctorat en langue et littérature françaises » est axé avant tout sur la recherche, c'est-à-dire sur la production d'une thèse qui représente une contribution significative à l'avancement des connaissances. La thèse doit démontrer que l'étudiante.e a reçu une solide formation en critique littéraire, que son savoir, sa maîtrise des documents et d'une méthode lui ouvrent une carrière sérieuse de chercheur.euse et de professeur.e. Il s'agit d'une composition originale, ce qui n'exclut pas le renouvellement d'un sujet déjà traité. Le candidat ou la candidate doit prouver par ce travail qu'il ou elle a acquis une compétence méthodologique suffisante, qu'il ou elle sait délimiter un champ de réflexion, distinguer l'essentiel de l'accessoire, établir et utiliser une bibliographie exhaustive et manier la langue avec justesse. Le programme est conçu pour durer quatre ans.

Note: For information about Fall 2025 and Winter 2026 course offerings, please check back on May 8, 2025. Until then, the "Terms offered" field will appear blank for most courses while the class schedule is being finalized.

Thèse

Une thèse de doctorat doit constituer une recherche inédite et représenter un apport distinct au savoir. Elle doit témoigner de la connaissance des travaux antérieurs réalisés dans le domaine et montrer la capacité de planifier et d'accomplir la recherche, d'organiser les résultats et de défendre la démarche et les conclusions de manière savante. Le travail de recherche présenté doit correspondre aux normes actuelles de la discipline; la thèse doit en outre clairement montrer comment son contenu fait progresser les connaissances dans le domaine. Enfin, la thèse doit être rédigée conformément aux normes d'expression universitaire et savante et de publication dans le domaine public.

Cours obligatoires (3 crédits)

Expand all Contract all

Course	Title	Credits
FREN 706	Élaboration du sujet de thèse.	0
FREN 707	Examen préliminaire.	0
FREN 710	Séminaire de doctorat 1.	1.5
FREN 711	Séminaire de doctorat 2.	1.5

Cours complémentaires (6 ou 9 crédits)

6 ou 9 crédits de séminaires au choix de niveau 600 ou plus.

Cours optionnel (0 ou 3 crédits)

Les étudiants de doctorat peuvent obtenir un maximum de 3 crédits en suivant des cours hors du Département, que ce soit à McGill (cours décrits dans l'annuaire des Études supérieures et postdoctorales ('University Calendar of Graduate and Postgraduate Studies') ou dans une autre université. L'étudiant qui choisit cette option doit obtenir l'autorisation du Directeur des études de 2e et 3e cycles et de la recherche, autorisation qui ne sera accordée que si les cours en question cadrent avec son programme d'études et sont du niveau approprié.